



# **L'écriture égalitaire : enjeux pour l'ONISEP et guide d'aide à la rédaction**

**Novembre 2014**

# L'écriture égalitaire à l'Onisep : enjeux et guide d'aide à la rédaction

<b>SOMMAIRE</b>	2
<b>INTRODUCTION</b>	4
<b>TITRE I LES ENJEUX DE L'ECRITURE EGALITAIRE</b>	5
<b>Chapitre 1 : La féminisation des noms de métiers</b>	6
<b>1.1 Ce qui n'est pas nommé n'existe pas</b>	6
<b>1.2 Une revendication ancienne des féministes</b>	6
1.2.1 <i>Requête des dames à l'Assemblée nationale</i>	6
1.2.2 <i>L'ambiguïté commode du masculin générique en français</i>	6
1.2.3 <i>Le projet de féminisation des noms de métiers, en 1984</i>	7
1.2.4 <i>Le masculin neutre selon l'Académie française</i>	7
1.2.5 <i>Maïeuticien, une création ratée de l'Académie française</i>	7
1.2.6 <i>La relance du projet en 1998</i>	8
<b>1.3 Un nouveau cadre réglementaire</b>	8
1.3.1 <i>La nouvelle convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018)</i>	8
1.3.2 <i>Une question qui resurgit</i>	8
1.3.3 <i>La parole aux élèves et aux enseignants-es</i>	9
<b>Chapitre 2 : La critique féministe de la langue</b>	9
<b>2.1 Critique du masculin neutre</b>	9
<b>2.2 L'opposition des linguistes féministes à la féminisation des noms de métiers</b>	10
2.2.1 <i>Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?</i>	10
2.2.2 <i>Cachons ce féminin que nous ne saurions voir : de la résistance des FrançaisEs à la féminisation des titres glorieux</i>	10
<b>2.3 Vers une nouvelle langue ?</b>	11
<b>Chapitre 3 : Les impacts du masculin générique sur les représentations mentales</b>	11
<b>3.1 Un ministre peut-il tomber enceinte ?</b>	11
<b>3.2 L'étude de Fabio Lorenzi-Cioldi</b>	11
<b>3.2 L'étude de Markus Brauer et Mickael Landry</b>	12
<b>3.3 L'étude de Chatard, Guimond et Martinot "Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ?"</b>	12
<b>3.4 Les travaux de Pascal Gigax</b>	12
<b>Chapitre 4 : L'empreinte du genre en orientation</b>	13
<b>4.1 Un dilemme professionnel</b>	13
<b>4.2 Genre, rôles et stéréotypes de sexe</b>	13
<b>4.3 La construction des choix d'orientation</b>	13
<b>4.4 Deux modèles pour comprendre comment les élèves élaborent leurs représentations des métiers</b>	14
4.4.1 <i>L'appariement soi-prototype</i>	14
4.4.2 <i>Les sentiments d'efficacité personnelle</i>	14
<b>4.5 Comment rendre les métiers pensables ?</b>	14

<b>TITRE II L'ANALYSE DES PRODUCTIONS DE L'ONISEP</b>	15
<b>Chapitre 1 : féminisation des noms de métiers, langage épïcène, écriture égalitaire : de quoi parle-t-on ?</b>	15
<b>Chapitre 2 : Les obstacles à la féminisation</b>	15
2.1 L'imaginaire linguistique	15
2.2 Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !	16
2.3 Féminisation et lourdeur de texte	16
<b>Chapitre 3 : Productions analysées et constats</b>	16
3.1 Les productions analysées	16
3.2 Une grande variété des pratiques	17
3.3 Une féminisation des noms de métiers largement erratique	17
3.4 Certains métiers se déclinent toujours au masculin	17
3.5 Certains métiers ont du mal à s'écrire au masculin	18
3.6 L'usage du masculin générique dans les expressions toutes faites	18
3.7 La mention de la place respective des femmes et des hommes dans les documents	18
<b>Chapitre 4 : Les réponses au questionnaire</b>	19
4.1 Nombre et profil des répondants-es	19
4.2 Les réponses au questionnaire	19
<b>Chapitre 5 : Conclusion</b>	20
<b>TITRE III REGLES ET TECHNIQUES DE REDACTION</b>	23
Annexe : questionnaire destiné aux rédactrices et aux rédacteurs	32

## Introduction

La première partie de ce dossier s'appuie sur une étude intitulée « L'écriture égalitaire à l'Onisep : constats, freins, leviers », réalisée par Marie-Hélène Minot dans le cadre du DIU numérique Etudes de genre, proposé par les universités de Rennes II et de Bretagne occidentale. Le DIU a été préparé dans le cadre du DIF et financé en partie par l'Onisep.

Cette première partie dresse un panorama rapide des différents courants de pensée qui s'expriment dans le champ d'étude genre et langage et articule les positions des linguistes avec le concept d'empreinte du genre en orientation, développé par Françoise Vouillot.

L'objectif de cette étude est de comprendre pourquoi l'Onisep applique si peu la convention interministérielle 2013-2018 pour « l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes dans le système éducatif », dont notre ministère est signataire. Celle-ci recommande en effet d'appliquer, au regard des circulaires en vigueur, l'usage de la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres et utiliser le langage épïcène.

Nous partons de l'hypothèse que les freins à l'adoption de cette écriture sont de deux ordres :

- Un manque de formation sur "l'empreinte du genre" dans la différenciation sexuée des choix d'orientation,
- Un déficit d'accompagnement technique des rédacteurs-trices, lié notamment à un manque de volonté politique sur le sujet et à l'absence d'une charte commune de rédaction.

La deuxième partie de ce dossier analyse cinq productions de l'Onisep et les pratiques professionnelles de ses rédacteurs et rédactrices, recueillies via un questionnaire.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la qualité des productions ou le travail des individus-es. L'objectif est de comprendre comment s'articulent la volonté de prendre en compte l'égalité entre les filles et les garçons, l'utilisation ou la non utilisation de l'écriture égalitaire et la reproduction inconsciente des stéréotypes de sexe.

La troisième partie de ce dossier est un guide d'aide à la rédaction égalitaire. Il s'inspire d'un ouvrage québécois et s'appuie sur les expérimentations menées au sein de la DR Picardie depuis quelques années. Sous l'impulsion de sa DRA, Bénédicte Gazet, cette pratique est devenue collective et s'applique à l'ensemble des productions.

# TITRE I LES ENJEUX DE L'ÉCRITURE ÉGALITAIRE

## Chapitre 1 : La féminisation des noms de métiers

### 1.1 Ce qui n'est pas nommé n'existe pas

Claudie Baudino dans "Politique de la langue et différence sexuelle" <sup>1</sup> analyse sous l'angle des sciences politiques l'histoire du combat pour la féminisation des noms de métiers (FNM). Elle écrit : " Nommer est une violence symbolique et ce qui n'est pas nommé n'existe pas. Ces quelques mots suffisent à établir un réquisitoire. En effet, à partir du moment où l'on considère que le genre signifie le sexe, c'est à dire que la catégorie grammaticale reflète une donnée de la réalité, on peut prétendre que le lexique des noms de métiers, fonctions, grades ou titres ne nomme pas les femmes ou les hommes en occultant leur identité. A partir de là, une intervention sur la langue s'impose et l'idée d'utiliser son pouvoir de légitimation fait son chemin ".

Claudie Baudino met en lumière « l'épaisseur historique » du questionnement sur le genre des noms de métier et montre les liens qui unissent la féminisation de la langue à la féminisation du pouvoir.

### 1.2 Une revendication ancienne des féministes

Dans "L'égalité en marche", Laurence Klejman et Florence Rochefort<sup>2</sup>, montrent que la réflexion sur le statut des femmes dans la société s'accompagne d'une interrogation sur le genre des mots qui pourraient les désigner aux postes qu'elles souhaitent conquérir.

1 2 1 *Requête des dames à l'Assemblée nationale, article 3 du projet de décret à la Législative, 1792*

« Le genre masculin ne sera plus regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble, attendu que tous les genres, tous les sexes et tous les êtres doivent être et sont également nobles ».

#### 1 2.2 *L'ambiguïté commode du masculin générique en français*

Hubertine Auclert, qualifiée parfois de première suffragette française et qui se battit sa vie durant pour le droit de vote des femmes, dénonçait le sexisme de la langue. Elle pointait que la formule « Les Français » excluait les femmes du droit de vote mais les incluait dans le devoir de s'acquitter de l'impôt. Son credo était le suivant : « Pas de droit sans devoir et pas de devoir sans droit ».

En 1898, elle faisait valoir la nécessité de créer une Assemblée pour féminiser les mots du français : "L'omission du féminin dans le dictionnaire contribue plus qu'on ne le croit à l'omission du féminin dans le code (côté des droits). L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. N'est-ce pas à force de prononcer certains mots qu'on finit par en accepter le sens qui tout d'abord heurtait ?

*La féminisation de la langue est urgente, puisque pour exprimer la qualité que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots. Ainsi, dans cette dernière législature, la femme a été admise à être témoin au civil, électeur pour la nomination des tribunaux de commerce, elle va pouvoir être avocat.*

*Eh bien ! On ne sait pas si l'on doit dire : une témoin ? une électeur ou une électrice ? un avocat ou une avocate ?*

*L'Académie féministe trancherait ces difficultés. Dans des séances très suivies et où l'on ne s'ennuierait pas, des normaliens comme Monsieur Francisque Sarvey, pourraient en féminisant des mots devenir féministes. En mettant au point la langue, on rectifierait les usages, dans le sens de l'égalité des deux sexes." (L'Académie et la langue, Le Radical, 18 avril 1898).*

---

<sup>1</sup> BAUDINO Claudie, *Politique de la langue et différence sexuelle. La politisation du genre des noms de métiers*, Paris, 2001.

<sup>2</sup> KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, *L'égalité en marche, le féminisme sous la Troisième République*, Paris, 1989.

Hubertine Auclert n'hésitait pas à utiliser des termes tels que "ménagers" ou "bons d'enfants", pour souligner le caractère arbitraire de la séparation des femmes et des hommes dans deux sphères distinctes.<sup>3</sup>

### 1 2 3 *Le projet de féminisation des noms de métiers, en 1984*

En 1984, Yvette Roudy, alors ministre des droits de la femme, suscite la mise en place d'une "Commission de terminologie chargée de la féminisation des noms de métiers et de fonctions", qu'elle confie à Benoite Groult. L'objectif est de combattre le sexisme de la langue et le projet s'inscrit dans la politique en faveur de l'égalité professionnelle.

L'animation de la Commission sur le plan linguistique est confiée à Anne-Marie Houdebine-Gravaud, une des premières linguistes à s'intéresser à cette question en France. Les travaux de la Commission durèrent deux ans en s'appuyant sur des enquêtes synchroniques et diachroniques :

- synchroniques : dans les usages en interrogeant des gens de diverses professions à l'aide de listes fournies par les ministères.
- diachroniques : dans les romans historiques et les dictionnaires de diverses époques.

### 1 2 4 *Le masculin neutre selon l'Académie française*

Dès sa création, la Commission subit des attaques virulentes de l'Académie française et suscite une vive controverse publique. L'Académie française s'est prononcée immédiatement contre la FNM, au nom de la valeur "générique" du masculin, c'est-à-dire sa capacité à désigner les êtres humains mâles mais également l'ensemble des êtres humains mâles et femelles. Les académiciens recommandent, dans tous les cas non consacrés par l'usage, d'éviter les termes du genre dit "féminin" et de préférer pour les dénominations professionnelles le genre non marqué, c'est-à-dire le genre masculin.

En 1984, les femmes qui occupent des positions de pouvoir ou qui exercent des responsabilités considèrent qu'un nom féminin dévalorise leur statut social. Du côté des militantes, le réformisme linguistique est très peu représenté. L'intervention des académiciens a porté ses fruits. Le texte issu des travaux de la Commission est publié sous la forme d'une circulaire et non d'un arrêté. Son application au sein de l'Administration dépend du bon vouloir de ses responsables.

Ces réactions virulentes sont démesurées par rapport à l'enjeu linguistique de ce changement qui ne concerne que quelques noms. Elles sont proportionnées à son enjeu politique, c'est-à-dire la légitimation de la place des femmes dans la sphère publique et au bouleversement des rapports entre les sexes qui en résulte.

La circulaire du 11 mars 1986, relative à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres, paraît quelques jours avant le changement de gouvernement qui fait accéder Jacques Chirac au poste de Premier ministre. L'application de cette circulaire n'étant pas la priorité des gouvernements qui se succèdent ensuite, le texte reste en sommeil.

### 1.2.5 *Maïeuticien, une création ratée de l'Académie française*

Dès que les hommes ont eu le droit de se présenter au concours d'entrée des écoles de sages-femmes, en 1982, s'est posée la question de leur dénomination professionnelle. La commission de terminologie du ministère de la santé qui hésitait entre sage-femme, sage-homme, parturologue ou maïeutiste a consulté l'Académie française. Deux ans avant de s'opposer violemment à la création de quelques noms féminins, l'Institution se réunit et s'empresse de proposer le terme de maïeuticien, comme dénomination masculine au nom de sage-femme.

Ce terme, inaccessible à la plupart des usagers, est fréquemment et plaisamment déformé en "mailloticien", comprendre "celui qui emmaillote les bébés". Le Conseil national de l'ordre des sages-femmes ne le reconnaît pas. Quant aux intéressés, ils se dénomment sages-femmes, en se basant sur l'étymologie du mot. D'après eux, ce mot désigne celui ou celle qui a la sagesse (dérivé de sapiens : la

---

<sup>3</sup> TAIEB Edith, in « La politique et le domestique. L'argumentation d'Hubertine Auclert sous la Troisième république », revue Mots. Les langages du politique, 2005.

connaissance, l'expérience, source de sagesse) du corps des femmes. Le mot femme faisant référence à la parturiente et non au sexe de la personne qui exerce ce métier. Il est par ailleurs jugé trop restrictif au regard du champ d'intervention des sages-femmes, qui ne limite pas à l'accouchement. "Maïeuticien" : une "création ratée", selon Marie-Houdebine-Gravaud.

#### 1 2 6 *La relance du projet en 1998*

En 1998, la question de la féminisation est réactivée, suite à la demande de quatre femmes du cabinet de Lionel Jospin qui veulent se faire appeler Madame *la* ministre. L'Académie française s'insurge contre cet usage et presse le Président de la République " d'user de son autorité suprême " pour mettre un terme à cette pratique.

Le contexte politique de 1998 est différent de celui de 1986. La réaction des académiciens offre à Lionel Jospin l'occasion de manifester son soutien à la parité. Il sollicite deux instances pour étudier la féminisation des noms : la Commission générale de terminologie et de néologie (Cogeter), créée en 1986, acquise aux thèses des académiciens et l'Institut national de la langue française (Inalf), favorable à la féminisation des noms.

En 1999, l'INALF publie un guide d'aide à la féminisation générale du lexique, « Femmes, j'écris ton nom, guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions».

### 1.3 Un nouveau cadre réglementaire

#### 1 3 1 *La nouvelle convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018)*

Cette convention est la cinquième du genre. Pour la première fois, une convention de ce type fait un lien entre l'utilisation du langage épïcène et la promotion de l'égalité des sexes.

Elle traduit la conviction selon laquelle la réussite de tous les élèves est liée à la manière dont l'École porte le message de l'égalité, l'incarne et en assure l'effectivité. Destinée à ancrer l'égalité entre les filles et les garçons dans les pratiques des acteurs de l'école, cette convention comprend trois axes :

- la transmission des valeurs d'égalité entre les filles et les garçons ;
  - le renforcement de l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ;
  - l'engagement pour une mixité plus forte des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.
- Ce troisième axe recommande de veiller à exclure tout stéréotype sexiste dans l'information délivrée sur les métiers et les filières de formation. Les signataires de la convention s'engagent à :
- Intégrer la thématique de l'égalité entre les sexes dans les documents d'aide à l'orientation, notamment ceux produits par l'Onisep, ainsi que dans tous les espaces dédiés à l'information et à l'orientation. Développer, en lien avec l'Onisep, le site consacré à l'égalité filles/garçons en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.
  - Accompagner les services de communication pour supprimer l'utilisation de stéréotypes de sexe dans les documents et opérations de communication.
  - Appliquer, au regard des circulaires en vigueur, l'usage de la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres et utiliser le langage épïcène.
  - Intégrer l'inscription et la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans toutes les conventions de coopération conclues avec les branches professionnelles.

#### 1 3 2 *Une question qui resurgit*

Le débat sur le lien entre stéréotypes de sexe et langage est toujours vivace. Depuis 2010, l'Institut Emilie du Châtelet a organisé plusieurs interventions sur ce thème, notamment avec Anne-Marie Houdebine-Gravaud et Claudie Baudino. L'Institut Emilie du Châtelet a été créé en 2006, sous l'impulsion du Conseil régional d'Île-de-France. Structuré en fédération de recherche, l'IEC regroupe dix-sept grandes institutions de recherche et d'enseignement supérieur nationales ou régionales.

En 2011, quatre associations<sup>4</sup> lançaient une pétition, « Que les hommes et les femmes soient belles » pour demander à l'Académie française de réformer l'accord de l'adjectif, en revenant à l'accord de proximité. En 2014, Eliane Vienot, agrégée de lettres et professeure de littérature de la Renaissance à l'université de Saint-Etienne publie « Non, le masculin ne l'emporte pas sur les féminin ! », dans lequel elle décrit le lent processus de masculinisation de la langue française (voir page 14). Largement médiatisé, cet ouvrage relance la querelle avec les académiciens.

En 2013, est publié un outil numérique d'auto-formation, « Le drôle de genre des stéréotypes » destiné aux enseignants-es. Elaboré par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Basse-Normandie, associée à l'université de Caen, cet outil comprend dix modules dont l'un d'entre eux est consacré au langage.

### 1 3 3 La parole aux élèves et aux enseignants-es

Les deux exemples qui suivent permettent d'illustrer le sexisme de la langue, vu par une élève et une enseignante.

La DR de Nice a lancé, en 2014, un concours d'écriture sur le thème « Filles ou garçons que ferez-vous demain ? *« Les participants se projettent dans l'avenir et s'interrogent en tant que fille ou garçon, sur l'existence des métiers qui seraient « réservés » aux filles et ceux qui seraient « réservés » aux garçons »*. Les textes des lauréats-es sont en ligne sur le site de la DR.

- Une professeure évoque les recherches préalables entreprises avec les élèves : « *Ce fut aussi l'occasion de consulter des sites et enfin celle de répondre à des questions pièges « Faites en quelques lignes le portrait d'un savant ». 100% des élèves ont représenté un homme... »*

- Une élève de 3<sup>ème</sup> : « *Je ne suis même pas sûre que ça existe au féminin. Quand j'apprenais le français en classe ENAF, pour le masculin et le féminin, il y avait un comédien une comédienne un musicien une musicienne un pharmacien une pharmacienne mais jamais on nous a demandé de mettre au féminin électricien »*.<sup>5</sup>

## Chapitre 2 : La critique féministe de la langue

### 2. 1 Critique du masculin neutre

Les féministes, ont été nombreuses à critiquer cette valeur dite « neutre » ou « universelle » attribuée par les académiciens au genre masculin.

Anne-Marie Houdebine-Gravaud et Edwige Khaznadar, qui ont participé à l'élaboration de la circulaire de 1986, critiquent l'usage du masculin générique, qualifié de pseudo-neutre, parce qu'il " ne nomme pas les femmes, ce qui mène à l'occultation, à l'invisibilité et à leur effacement ".

Pour Anne-Marie Houdebine-Gravaud, la féminisation des noms de métiers permet aux femmes d'apparaître comme professionnelles dans la sphère sociale et offre aux petites filles de nouvelles identifications. " Puisqu'elles accèdent à de nouveaux métiers et que la langue est "vivante", créative, elle peut intégrer ces nouvelles réalités dans de nouvelles désignations (comme elle le fait dans d'autres domaines, inventions techniques, maladies, etc.). Des formes féminines, attestées ou dérivables peuvent donc être produites, conformes aux textes juridiques (non-discrimination sexuelle dans les offres d'emploi juillet 1983) et au système linguistique. Ces noms de métiers manifestent les rôles sociaux nouveaux des femmes ".

---

<sup>4</sup> Il s'agit de Femmes solidaires, la Ligue de l'enseignement, L'égalité, c'est pas sorcier!, Le monde selon les femmes.

<sup>5</sup> L'élève qui témoigne est allophone. Elle est scolarisée dans une classe pour Elèves Nouveaux Arrivants en France.

## 2.2 L'opposition des linguistes féministes à la féminisation des noms de métiers

Pour Marina Yaguello, si la langue est sexiste, c'est avant tout parce qu'elle reflète un ordre social sexiste. Elle met en garde les réformistes contre les dangers et les impasses de " l'action volontaire contre la langue " et craint le " mépris de la langue ".<sup>6</sup>

Des féministes linguistes, comme Claire Michard, s'opposent à la féminisation des noms de métiers mais pour d'autres raisons.

### 2 2 1 *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?*

« Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ? » est le titre d'un ouvrage de Claire Michard, paru en 2002. Docteure en linguistique, Claire Michard est une pionnière dans le domaine des études entre genre et langage en France. Initiés dans les années 1970, ses travaux ont porté sur les formes linguistiques de l'idéologie sexiste dans le discours d'anthropologues hommes et sur le lien entre genre et sexe en linguistique. Claire Michard plaide pour la neutralisation de l'accord en genre de façon à dépasser la bi-catégorisation de sexe, posée dans une sorte d'évidence naturelle d'ordre quasi-zoologique, et à abolir le féminin comme subordonné au masculin. Pour Claire Michard, la création de mots féminins est une impasse.

### 2 2 2 *Cachons ce féminin que nous ne saurions voir : de la résistance des FrançaisEs à la féminisation des titres glorieux*

Maria Candéa est sociolinguiste et maîtresse de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle, Paris 3. Avec Luca Greco, sociolinguiste dans cette université, ils ont créés le Réseau " Genre et langage ". Dans un entretien "Cachons ce féminin que nous ne saurions voir : de la résistance des FrançaisEs à la féminisation des titres glorieux", elle reprend les analyses de Claire Michard.<sup>7</sup>

*"/.../ Pourquoi indiquer le sexe biologique de quelqu'un dans une situation professionnelle où cela n'a aucune importance ? Il serait plus important d'indiquer son ancienneté dans le métier, mais on n'a pas idée de construire une catégorie grammaticale pour cela... De fait neutraliser l'accord en genre pour tous les êtres humains est une piste théorique sérieuse pour abolir le féminin comme subordonné au masculin et dérivé de celui-ci.*

*Pour revenir à notre questionnement, concrètement, si l'on suivait cette piste, il n'y aurait plus de forme fléchie au féminin en français pour les humainEs. Du coup, pour les noms de métiers, toute personne dirait je suis vendeur, chercheur, acteur /.../, indépendamment de son appareil génital. /.../ Cette piste semble utopique en français concernant les humainEs, mais elle est intéressante car elle pointe un aspect problématique de l'accord au féminin ou au masculin, sans choix possible, déterminé par le sexe assigné à la naissance. La loi du genre grammatical devenu arbitraire, qui régit les autres noms dans la langue (pour désigner les animaux, les objets, les phénomènes) est suspendue pour les humains et remplacée par une injonction à la congruence exceptionnelle entre sexe biologique et genre grammatical. Ce régime d'exception pour les êtres humains, qui existe aussi pour quelques animaux domestiques (poule/coq, chèvre/bouc etc.) renforce la binarité des genres en construisant dans la langue une illusion de fondement naturel d'une dichotomie stricte qui se trouve être, en outre, socialement hiérarchisée. Nous y sommes tellement habituéEs qu'il nous est difficile de penser, du coup, le continuum entre masculin et féminin concernant toutes nos pratiques sociales, culturelles ou corporelles ou encore de penser l'extrême hétérogénéité des êtres humains mâles (qu'on pense devoir grouper dans la catégorie hommes) et l'extrême hétérogénéité des êtres humains femelles (qu'on pense devoir grouper dans la catégorie femmes).*

---

<sup>6</sup> YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes*, Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine, Paris, Payot, 2002 [1978].

<sup>7</sup> CANDEA Maria, « Cachons ce féminin que nous ne saurions voir : de la résistance des FrançaisEs à la féminisation des titres glorieux », entretien avec Sylvie Duverger, sur le blog « féministes en tous genres », du Nouvel Observateur, 25/12/2013.

*Si on prenait l'habitude de parler plus souvent d'êtres humains, d'évoquer les attributs génitaux mâles ou femelles des gens uniquement lorsque cela a vraiment une pertinence dans le contexte, comme on le fait lorsqu'on parle de souris ou de perruches, et si on parvenait à abolir la catégorie historique femme comme on a aboli la catégorie esclave (selon la comparaison proposée par Wittig), cela nous faciliterait probablement la pensée des potentialités de tous les êtres humains et cela ferait diminuer le poids des préjugés historiques. On pourrait dès lors commencer à penser un modèle de société véritablement égalitaire, affranchi du paradigme du féminin subordonné au masculin. On n'y est pas, mais c'est passionnant de réfléchir à ces questions ! »*

### **2.3 Vers une nouvelle langue ?**

Luca Greco s'intéresse à la relation entre langage, genre et corps. Il a mené une étude ethnographique au sein des ateliers Drag King (DK) à Bruxelles.<sup>8</sup>

Un Drag King est une personne, généralement assignée "femme" à la naissance, qui incarne et met en scène les masculinités en jouant avec les gestes, les postures, l'intonation de la voix, les habits, les objets, etc. Les ateliers DK sont des activités où les participantEs apprennent ensemble à fabriquer une ou plusieurs corporalités masculines dans le cadre d'une lutte politique visant l'interrogation et la déconstruction de la binarité des corps et des genres. L'objectif est de montrer le caractère artificiel, construit, d'une naturalité masculine. Leur travail de questionnement, voire de déconstruction des normes, se traduit par l'émergence de formes linguistiques nouvelles qui neutralisent la binarité femme/ homme.

Ainsi *yels* (ils-elles) utilisent les néologismes suivants :

- *yel, iel* (il ou elle, utilisé à l'oral et à l'écrit)
- *toustes* (tous-toutes, utilisé à l'oral et à l'écrit, en alternance dans ce dernier cas avec touTEs)
- *ceuses, celleux* (ceux-elles, utilisé à l'oral et à l'écrit)
- *nombreuxses* (nombreux-nombreuses, utilisé à l'écrit).

Luca Greco précise que le E majuscule utilisé dans son article doit être interprété comme un outil graphique visant à rendre politiquement incongrue la dimension genrée des noms et des personnes. Dans ce cadre, le E est un des outils possibles de contestation (et de dépassement) de la division du monde en deux classes, "hommes" et "femmes".

Notons qu'Anne-Marie Houdebine-Gravaud utilise parfois cette graphie dans ses textes, pour mettre en relief la place des femmes.

## **Chapitre 3 : Les impacts du masculin générique sur les représentations mentales**

### **3.1 Un ministre peut-il tomber enceinte ?**

De nombreux travaux empiriques, cités par Markus Brauer et Mickael Landry dans leur article "Un ministre peut-il tomber enceinte ?"<sup>9</sup>, suggèrent que le masculin générique active moins de représentations féminines que de représentations masculines. Ils citent deux études en langue française qui aboutissent à des résultats opposés : celle effectuée en 1997 par Fabio Lorenzi-Cioldi, professeur en psychologie sociale à l'université de Genève et celle d'Armand Chatard.

### **3.2 L'étude de Fabio Lorenzi-Cioldi**

La première étude est ainsi conclue "Le poids de la division sexuelle du travail ressort au-delà de la transgression des frontières incitées par la grammaire. A ce propos, on peut penser notamment aux conséquences de l'introduction d'un lexique des professions au féminin, qui me paraissent

---

<sup>8</sup> CHETCUTI Natacha, GRECO Luca, *La face cachée du genre*, Paris, 2012.

<sup>9</sup> BRAUER Markus, LANDRY Michaël, in « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales », revue *L'année psychologique*, vol. 108, Paris, 2008, pp 243-272.

incertaines, et dont le danger est notamment de fortifier une pensée bipolaire du monde, par rapport aux conséquences, assurément plus souhaitables d'un authentique renouvellement épïcène ".<sup>10</sup>

### 3.2 L'étude de Markus Brauer et Mickael Landry

Markus Brauer et Mickael Landry<sup>11</sup> observent que les gens décrivent plus souvent un homme qu'une femme quand on leur demande d'imaginer un membre typique d'une catégorie professionnelle, y compris pour les métiers exercés à parité par les femmes et les hommes (les statistiques de l'INSEE étaient fournies aux participants-es). Cette tendance à penser un homme comme membre typique est renforcée quand le métier est proposé avec un générique masculin (les avocats) plutôt qu'avec un "générique épïcène" (les avocats/avocates).

Dans la seconde étude, des enfants devaient dessiner une personne en train d'exercer un certain métier. Il apparaît que comme pour les adultes, le générique masculin active plus de représentations masculines que le générique épïcène. L'influence du générique masculin ne dépend pas de l'âge.

Les auteurs concluent que le générique masculin favorise l'émergence de représentations plus masculines que féminines et se posent la question suivante :

Y-a-t-il des situations où l'utilisation du générique masculin crée un désavantage pour les femmes ?

### 3.3 L'étude de Chatard, Guimond et Martinot "Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ?

Parue en 2005, elle est particulièrement intéressante car elle concerne des adolescents-es scolarisés-es en classe de troisième et permet de répondre à la question précédente.<sup>12</sup>

250 collégiens et collégiennes devaient évaluer leur degré de confiance pour réussir des études leur permettant d'exercer différentes professions. Ces professions étaient présentées de la façon suivante :

- Mathématicien (genre grammatical masculin)
- Mathématicienne (ne) (genre grammatical féminin entre parenthèses)
- Mathématicien/Mathématicienne (genre grammatical épïcène, selon le terme employé dans l'étude)

Il apparaît que les élèves ont toujours plus confiance en elles et en eux pour les professions qui sont stéréotypiquement de leur genre (selon l'expression utilisée par les auteurs-es). Mais, indépendamment de cette différence, les garçons et les filles ont des sentiments d'auto-efficacité plus importants lorsque les professions sont présentées avec la marque du genre grammatical féminin. Cet effet bénéfique, même s'il est modeste, n'est pas pour autant négligeable. Il se retrouve surtout pour les professions contre stéréotypiques. Il permet également aux garçons de se projeter dans les professions prestigieuses puisque celles-ci apparaissent accessibles aux filles... Les auteurs-es concluent que la féminisation lexicale de toutes les professions est peut-être une piste d'action à envisager, même si cette mesure peut paraître « *tardive et incomplète* ».

### 3 4 Les travaux de Pascal Gigax

Nous pouvons citer également les études de Pascal Gyax, psychosociologue à l'université de Fribourg, et de ses collègues qui mènent des recherches dans plusieurs langues européennes sur la

---

<sup>10</sup> LORENZI -CIOLDI, *Androgynies au masculin et au féminin, La place des femmes*, 1995, pp 143-151.

<sup>11</sup> BRAUER Markus, LANDRY Michaël, in « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales », revue *L'année psychologique*, vol. 108, Paris, 2008, pp 243-272.

<sup>12</sup> CHATARD Armand, GUIMONT Serge, MARTINOT Delphine, in « Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ? », revue *L'année psychologique*, vol. 105, Paris, 2005, pp 249-272.

représentation mentale du genre pendant la lecture.<sup>13</sup> Dans un article publié dans le *Journal of French Studies*, il fait état de plusieurs recherches sur l'ambiguïté du masculin générique pluriel en français. Ce travail spécifique sur le masculin générique *pluriel* est riche d'enseignements car nous l'utilisons pour éviter ou réduire la juxtaposition des deux genres notamment dans le cas des métiers épiciques (Ex : les fleuristes au lieu de le fleuriste ou la fleuriste).

Une des études semble indiquer que « la forme grammaticale masculine est majoritairement interprétée de manière spécifique, induisant une représentation mentale constituée principalement d'hommes ».

## Chapitre 4 : L'empreinte du genre en orientation

### 4.1 Un dilemme professionnel

Si l'on considère que le rôle de toute personne impliquée dans l'orientation scolaire et professionnelle est d'aider les élèves à se projeter dans l'univers du possible humain, alors les positions différentes des linguistes placent les rédacteurs-trices devant un dilemme professionnel.

Faut-il utiliser les deux genres grammaticaux de manière à rendre visibles les femmes ? Ce faisant, ne renvoyons-nous pas les élèves à leur biologie alors que celle-ci ne devrait rien avoir à faire avec les choix d'orientation ? Les nouvelles formes d'écriture qui neutralisent le genre permettraient de sortir de cette impasse mais elles sont encore à l'état embryonnaire.

Articuler ces positions avec le concept " d'empreinte du genre en orientation ", développé par Françoise Vouillot et présenté de façon très rapide ici, devrait nous éclairer.

### 4.2 Genre, rôles et stéréotypes de sexe

Nous reprendrons les définitions qu'en donne Françoise Vouillot.<sup>14</sup>

Le genre est un système hiérarchisé et hiérarchisant de normes de masculinité/féminité en vigueur dans une société donnée et à une époque donnée. Les normes de féminité/masculinité définissent les rôles de sexe, c'est à dire les comportements jugés comme appropriés, d'un point de vue social, pour chaque sexe : ce que les femmes et les hommes sont et doivent être ; comment elles-ils se comportent et doivent se comporter, ce qu'elles-ils font et doivent faire.

Les rôles de sexe sont des constructions sociales fondées sur des stéréotypes de sexe, soit des croyances largement partagées sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Ces stéréotypes alimentent l'idée de la différence des sexes selon laquelle il serait " naturel " que les femmes et les hommes aient des rôles différents et hiérarchisés dans nos sociétés. Ils renforcent en outre l'idée de la ressemblance au sein des groupes auxquels ils s'appliquent (les femmes sont..., les hommes sont...).

En terme de métiers, il est attendu des femmes qu'elles occupent des professions tournées vers le soin aux autres parce qu'elles sont supposées être, par " nature ", empathiques et douces et des hommes qu'ils occupent des fonctions de pouvoir parce qu'ils sont supposés être, par " nature ", ambitieux et doués d'autorité.

### 4.3 La construction des choix d'orientation

L'influence du sexe sur les choix d'orientation est un facteur central. Les représentations des métiers chez les adolescents-es n'évoluent pas avec le temps et restent dominées par les stéréotypes de sexe. Toutes les études sur les choix d'orientation des élèves convergent sur le constat selon lequel les élèves perçoivent les métiers comme relevant de l'un ou l'autre sexe.<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> GYGAX P.M., SARRAZIN O., LEVY A., SATO S., & Gabriel U. (in press). La représentation mentale du genre pendant la lecture : état actuel de la recherche et directions futures. *Journal of French Language Studies*, 2009

<sup>14</sup> MARRO Cendrine, VOUILLOT Françoise, in « Quelques concepts clefs pour penser et former à la mixité », revue *Carrefours de l'éducation*, n°17, 2004, pp 2-21.

<sup>15</sup> VOUILLOT Françoise, *Orientation scolaire et discrimination : quand les différences de sexe masquent les inégalités*, Paris, 2011.

Pour Françoise Vouillot, ce sont essentiellement l'influence des rôles de sexe et l'identité qui sont les facteurs déterminants des choix d'orientation sexués. Filles et garçons élaborent une identité en adéquation avec les normes et les rôles assignés à leur classe de sexe.

Les métiers de « l'autre sexe » ne sont pas ou difficilement pensables, en particulier à un âge où la norme de l'hétérosexualité est très prégnante. Lorsque les adolescents font un choix d'orientation, ils le font en fonction des normes de masculinité/féminité. A travers leur choix, ils-elles vont prouver et se prouver qu'ils-elles sont " normaux et normales ".

Pour Françoise Vouillot<sup>16</sup>, c'est le genre qui pilote l'orientation. L'orientation est un instrument au service du genre qui permet aux élèves de se prouver à leurs propres yeux et à ceux des autres qu'ils-elles sont de "vraies filles féminines" et de "vrais garçons masculins".

#### **4.4 Deux modèles pour comprendre comment les élèves élaborent leurs représentations des métiers**

##### *4 4 1 L'appariement soi-prototype*

La psychologie de l'orientation a montré que les élèves se représentent les métiers en fonction de personnes-types les exerçant (les prototypes) et qu'ils-elles comparent leur image de soi, influencée par les stéréotypes de sexe, avec ces prototypes. Etant donné le marquage sexué du savoir et du travail, le prototype est toujours sexué. Il présente également un ensemble de caractéristiques : traits de personnalité, compétences, intérêts et valeurs professionnels, style de vie... Pour que l'appariement fonctionne, c'est à dire que le métier considéré soit reconnu comme projet possible, il ne faut pas que les deux images soient trop éloignées l'une de l'autre.

##### *4 4 2 Les sentiments d'efficacité personnelle*

Les sentiments d'efficacité personnelle (SEP) désignent les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. Ils ne correspondent pas à la réalité de la compétence. On peut avoir un sentiment de compétence faible dans un domaine où l'on est pourtant compétent.

Ils jouent un grand rôle dans les choix d'orientation. Comme les activités humaines sont très sexuées, ils le sont aussi. Ainsi, les filles apprennent à développer des SEP pour les savoirs et les compétences étiquetés " féminins " tandis que les garçons apprennent à développer des SEP pour les savoirs et les compétences étiquetés " masculins ".

#### **4.5 Comment rendre les métiers pensables ?**

Les prototypes sont très empreints de stéréotypes. Pour enrichir les représentations des élèves, il est important, dans les documents d'information sur les études et les métiers, d'utiliser les deux genres grammaticaux et veiller à la parité dans le choix de l'iconographie et des témoignages.

Les SEP sont éducatibles. L'identification à d'autres filles ou garçons qui savent faire ou à des femmes ou hommes qui exercent des métiers où « l'autre sexe » est sur-représenté contribue à augmenter les SEP. Il est donc important de proposer aux élèves des témoignages de jeunes ou d'adultes engagés-es dans des formations ou des métiers où ils-elles sont minoritaires en nombre.

---

<sup>16</sup> VOUILLOT Françoise, in « L'orientation aux prises avec le genre », revue Travail, genre et société, Paris, 2007, pp 87-108.

## TITRE II L'ANALYSE DES PRODUCTIONS DE L'ONISEP

### Chapitre 1 : féminisation des noms de métiers, langage épïcène, écriture égalitaire : de quoi parle-t-on ?

Pour rendre les femmes visibles dans les métiers qu'elles exercent ou aspirent à exercer, il était nécessaire de retrouver ou de créer des noms féminins, ce à quoi s'est attaché le guide de l'inalf. Il n'est pas question de féminiser la langue. Parler de "féminiser un texte" est impropre. Rappelons que féminiser, signifie en premier lieu "attribuer des caractères sexuels féminins".

L'adjectif épïcène est utilisé pour qualifier un langage, une écriture, une forme de rédaction non sexiste qui utilise les deux genres grammaticaux pour rendre visibles les deux sexes. Dans la mesure où épïcène se dit d'un nom, d'un pronom, d'un adjectif qui ne varie pas selon le genre grammatical et que cette expression est peu utilisée en France, l'expression langage épïcène nous semble inadaptée.

Des linguistes comme Anne Dister et Marie-Louise Moreau emploient l'expression parité linguistique pour désigner l'usage des deux genres grammaticaux dans un texte. Si l'on s'en tient au sens du mot "parité", cette expression nous semble plutôt faire référence à une assemblée où deux langues seraient utilisées, par exemple.

Nous préférons utiliser le terme d'écriture égalitaire parce qu'il s'inscrit dans le projet sociétal d'égalité entre les filles et les garçons et qu'il concerne les deux sexes. L'écriture égalitaire peut contribuer à enrichir les représentations des élèves et les aider à prendre conscience que le fait d'être né-e femelle ou mâle ne détermine pas "naturellement" un choix d'études ou un destin professionnel de femme ou d'homme.

Le terme d'écriture égalitaire est en outre signifiant pour des personnes dont le cœur de métier est la rédaction et qui ont toutes été formées, à leur arrivée à l'Onisep, à l'écriture journalistique, l'écriture pour le web, etc.

### Chapitre 2 : Les obstacles à la féminisation

#### 2.1 L'imaginaire linguistique

Dans ses travaux d'enquête Anne-Marie Houdebine-Gravaud a repéré les résistances ou les blocages rencontrés. Ceux-ci sont de différents ordres, référentiels, prescriptifs, fictifs<sup>17</sup>. Ils relèvent de ce que la linguiste appelle "l'imaginaire linguistique".

- L'absence de femmes dans le métier ou la fonction bloque la désignation : un métier qui n'existe pas n'aurait pas à être nommé.
- Les connotations sexualisantes jouent également contre la féminisation : coureuse, tôlière, monteuse, entraîneuse... Ces péjorations témoignent de "la langue du mépris" dont parle Marina Yaguello. Elles relèvent d'un conditionnement plus culturel que linguistique.
- L'homonymie est également présentée comme un obstacle. "Une femme exerçant le métier de plombier certes, mais plombière fait rire : "C'est une glace !". Argument qui ne tient pas : dans les phrases réelles, la contextualisation facilite la compréhension.
- Le poids de la prescription. Lorsque que le terme n'est pas habituel, le sujet s'inquiète note Anne-Marie Houdebine Gravaud : "Est-il dans le dictionnaire ?"
- L'euphonie : "ça sonne mal". L'usage permet de dépasser très vite ce sentiment et l'oreille s'habitue à la sonorité d'un mot.
- La dévalorisation. Le nom féminin renverrait à une position sociale moins prestigieuse. "Une secrétaire d'accord, mais une secrétaire d'Etat, ah non, ça ferait dactylo" (Claude Sarraute). "L'Ambassadrice, c'est la femme de l'Ambassadeur !". La forme au masculin est ainsi revendiquée par

---

<sup>17</sup> HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998.

certaines femmes. Les difficultés rencontrées ici sont d'ordres essentiellement idéologique et socio-politique.

## **2.2 Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !**

C'est le titre d'un ouvrage d'Eliane Viennot qui retrace le long processus de masculinisation de la langue française<sup>18</sup>. Plusieurs rédacteurs et rédactrices font référence à cette "règle" dans leur questionnaire. Eliane Viennot est agrégée de Lettres et professeure de littérature de la renaissance à l'université de Saint-Etienne.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on utilisait architectesse, officière, artificière, autrice... Au Moyen-Age, on pouvait écrire correctement comme Racine au XVII<sup>e</sup> siècle " Ces trois jours et ces trois nuits entières ". D'où vient cette règle qui rend grammaticalement correcte la phrase suivante " Trente femmes et un cochon se sont noyés ", exemple emprunté à Edwige Khaznadar ?

La règle de proximité est attaquée au début du XVII<sup>e</sup> siècle par le grammairien Vaugelas en raison de la plus grande " noblesse " reconnue au genre masculin. Elle fut reprise par Beauzée avec cet argument explicite : " Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ". Elle ne s'est imposée qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'Instruction obligatoire.

On applique cette règle sans en connaître la teneur idéologique. " *Féminiser la langue ? Non, mettre un terme à sa masculinisation* " conclut Eliane Viennot.

## **2.3 Féminisation et lourdeur de texte**

Pascal Gigax et Noelia Gesto ont testé l'idée, avancée par l'Académie française, selon laquelle la féminisation du langage alourdirait le texte. Leur étude montre que la vitesse de lecture des descriptions de professions sous une forme épiciène ou féminine, même si celle-ci était plus lente à la première occurrence du nom de métier, retrouvait son rythme normal, ceci dès la deuxième occurrence, indiquant un effet d'habituation. Les participants-es étaient 40 étudiantes et étudiants. Les auteurs-es relativisent cependant la portée de leur étude : la vitesse d'habituation dépend vraisemblablement de différents facteurs tels que l'exposition aux textes rédigés de manière épiciène, la fréquence de lecture, l'âge ou encore l'intérêt des personnes concernées.

Notons que les marqueurs typographiques utilisés et le recours systématiques aux pronoms féminins et masculins alourdissent nettement le texte. En voici un extrait décrivant les activités de l'esthéticien-ne : « Les personnes qui veulent s'embellir se rendent chez les esthéticien-ne-s. Ceux/celles-ci les aident à se mettre en valeur et à conserver aussi longtemps que possible un aspect physique agréable. Dans un cadre de confort et de détente, ils-elles prodiguent des soins esthétiques et donnent des conseils sur l'hygiène de vie. Les esthéticien-ne-s examinent la peau, en déterminent le type et appliquent les produits adéquats ».

Nous verrons qu'il est possible de rédiger autrement afin d'assurer une meilleure lisibilité.

## **Chapitre 3 : Productions analysées et constats**

### **3.1 Les productions analysées**

Les productions analysées dans le cadre du dossier d'analyses de pratiques professionnelles sont des fiches métiers ou des dossiers thématiques, papier ou numériques, réalisés par cinq Délégations régionales et consacrés aux secteurs d'activités professionnelles et leurs différents métiers. L'intérêt de ces productions est d'être récentes et de présenter une grande variété de pratiques en matière d'écriture ou de non-écriture égalitaire. Nous avons choisi d'anonymiser les productions en attribuant un chiffre aléatoire à chaque Délégation régionale.

Le corpus étudié comprend les productions suivantes :

- Fiches métiers Santé-Social-Soins personnels (DR 1, février 2014)
- La filière équine (DR 2, septembre 2013)

---

<sup>18</sup> VIENNOT Eliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*, Donnemarie-Dontilly, 2014

- Les métiers de la mer (DR 4, février 2014)
- Les métiers du végétal (DR 5, décembre 2013)
- L'événementiel (DR6, mars 2014)

### 3.2 Une grande variété des pratiques

Plusieurs DR, à notre connaissance, ont élaboré une charte ou des règles d'écriture égalitaire, qu'elles appliquent à une partie ou à l'ensemble de leurs documents. Il s'agit des DR d'Aquitaine, Centre, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Poitou-Charentes et Picardie.

Un rapide survol des productions nationales et régionales montre une grande variété dans les pratiques de rédaction, qu'elles concernent les noms de métiers ou le corps du texte, qu'elles émanent de DR engagées dans une réflexion sur l'écriture égalitaire ou pas.

Valérie Brunetière a analysé une brochure de l'Onisep, "100 métiers pour les filles"<sup>19</sup>, parue en 1993. On retrouve dans les productions analysées, près de 10 ans plus tard, ce qu'elle avait déjà constaté.

### 3.3 Une féminisation des noms de métiers largement erratique

Au sein d'un même document, certains métiers sont féminisés sur le plan lexical et d'autres non. On constate des errances dans la féminisation. Elles apparaissent :

- Au sein d'un même document, par exemple sur la page web de la DR1 qui présente les métiers du secteur santé-social-soins personnels cohabitent des appellations présentées de différentes façons
  - Aide à domicile (H/F) (février 2014),
  - Allergologue (août 2012),
  - Assistante de service social (H/F) (juillet 2013),
  - Conseiller conjugal (mars 2013),
  - Coiffeur(se) (octobre 2012),
  - Esthéticien(ne)

- Au sein d'une même phrase :

" Dans ce domaine, on retrouve des techniciennes, des techniciens, des chercheuses et des chercheurs, des doctorants d'université ou des ingénieurs spécialisés", (Les métiers de la mer, DR 4).

On relève ce que Valérie Brunetière qualifie de "paradoxes énonciatifs".

"Adjoint direct du chef mécanicien, elle ou il dirige le personnel machine. » (Les métiers de la mer, DR 4), "La secrétaire est l'interlocuteur incontournable d'un service ou d'une entreprise." (fiche métier secrétaire, en ligne sur onisep.fr)

Comme le signale Valérie Brunetière, ces errances dans la féminisation au sein d'un même article et également d'un même phrase laissent à penser que la féminisation est loin d'être une affaire simple et que sa structuration est progressive, passant par plusieurs étapes.

### 3.4 Certains métiers se déclinent toujours au masculin

Certains métiers aisément féminisables sur le plan lexical ne le sont pas toujours : soudeur, chaudronnier, agent, garçon de voyage, éleveur, chef, directeur...

*Agent, garçon de voyage et éleveur* (La filière équine, DR2) se féminisent facilement sur le plan linguistique comme en atteste le guide de l'Inalf. Mais les raisons imaginaires prévalent comme l'écrit Valérie Brunetière. *Agente* sonne mal, dans *fille de voyage* on peut entendre une connotation sexuelle péjorative et l'affixe -euse peut être aussi porteur de "fictions rejetantes" comme le note Anne-Marie Houdebine-Gravaud.

---

<sup>19</sup> Ibid, p. 145

Il apparaît aussi que les métiers à responsabilités, les métiers d'autorité et de prestige, les métiers techniques résistent à la féminisation, tandis que les métiers de subordination (assistante) ou de médiation relationnelle nécessitant un contact avec les clients (hôtesse) sont au contraire féminisés.

### 3.5 Certains métiers ont du mal à s'écrire au masculin

C'est le cas du métier d'esthéticien. La fiche métier du site régional déjà cité ainsi que celle présentée sur le site national ont beau présenter les deux genres grammaticaux, le corps du texte est entièrement rédigé au féminin.

Idem pour la fiche métier dédiée aux secrétaires du site national, dont le chapeau nous apprend pourtant que ce métier est exercé par un homme (voire une femme).

"Toujours le sourire aux lèvres, le (ou la) secrétaire jongle avec le téléphone, la souris d'ordinateur et de nombreux dossiers. Qu'il (ou elle) exerce dans une PME, dans un service technique ou chez un avocat, on apprécie sa discrétion et ses initiatives".

### 3.6 L'usage du masculin générique dans les expressions toutes faites

- "*Pour nourrir les hommes et embellir leur environnement, les acteurs de la filière...*" (Les métiers du végétal, DR5).

- "*Ici comme partout ailleurs, les innovations techniques permettent d'améliorer le travail des hommes et la rentabilité des cultures*" (dans la présentation d'une entreprise dont on apprend qu'elle emploie cinq femmes et cinq hommes, Les métiers du végétal, DR5).

- Chef d'orchestre... (L'événementiel, DR6).

- *Ses compétences et savoirs sont divers alliant l'art de la navigation à voile/.../ à la gestion des hommes*" (Les métiers de la mer, DR 4).

### 3.7 La mention de la place respective des femmes et des hommes dans les documents

Elle apparaît dans certains documents en termes de statistiques ou dans les témoignages. Voici quelques exemples :

- "*Le secteur agricole s'ouvre de plus en plus aux femmes. Il n'y a pas de raison qu'il y ait plus d'hommes que de femmes dans ces métiers*" (Les métiers du végétal, DR5).

- "*Cet apport ergonomique permet à des femmes qui le souhaitent d'occuper des postes de caristes ou de travailler dans les vergers*" (Les métiers du végétal, DR5).

- "*Au total, l'ensemble de la filière maritime et portuaire représente plus de 400 000 emplois. On compte 20% de filles, 13% de salariés...*" (Les métiers de la mer, DR 4).

- "*Il a sous ses ordres un équipage composé d'une vingtaine d'hommes et de femmes (en transport des marchandises) à une centaine (en transport de passagers).*" (Les métiers de la mer, DR 4).

Le document sur la filière équine mentionne la place spécifique des femmes à plusieurs reprises.

- Dans le paragraphe consacré aux activités sportives, de loisir et de travail, on lit : "**Les femmes représentent plus de 80% des pratiquants et 4 cavaliers sur 5 montent à cheval pour des activités de loisirs.**

**La compétition, quant à elle, concerne environ 130 000 cavaliers** ». (En gras dans le texte)

L'article suivant est consacré aux jeux équestres mondiaux. Sont mentionnés des champions, des cavaliers, des joueurs, un meneur, des remplaçants, des athlètes... L'occultation des femmes est totale. Dès que l'on quitte le domaine des loisirs pour entrer dans celui de la compétition, elles disparaissent, renforçant ainsi le stéréotype selon lequel les femmes ont moins de goût pour la compétition que les hommes.

- Dans le paragraphe consacré à l'emploi équin en France, on lit : "**Les femmes, de plus en plus nombreuses, représentent près de 80% des cavaliers de centres équestres. Lorsqu'elles travaillent dans le milieu du cheval, elles sont surtout présentes dans les métiers de l'équitation : 80% des offres de moniteur et 83% des offres de cavaliers de sport sont**

*pourvues par des femmes. Et si travailler dans la filière équine n'est pas toujours conciliable avec la vie de famille, la plupart des professionnels n'envisage cette activité qu'en famille (afin de partager la même passion) et anticipent leur reconversion. Malgré des conditions de travail difficiles, inhérentes à la filière équine, de nombreuses femmes passionnées poursuivent une carrière professionnelle."*

La présentation qui est faite ici de la conciliation vie familiale/vie professionnelle semble renforcer l'idée que celle-ci est toujours "une affaire de femmes" alors que d'autres modèles au sein des familles qui partagent la même passion sont peut être à l'œuvre.

## **Chapitre 4 : Les réponses aux questionnaires**

### **4.1 Nombre et profil des répondants-es**

Une erreur technique a entraîné l'envoi du questionnaire et de la note d'intention, réunis dans un même fichier. Nous avons très rapidement renvoyé le questionnaire seul mais il semble que le premier fichier ait été diffusé à un certain nombre de rédacteurs-trices, sans que nous soyons en mesure d'en préciser le chiffre exact.

Cela explique probablement le faible taux de participation et la sur-représentation des rédacteurs-trices engagés-es dans l'écriture égalitaire.

- 55 personnes sur un effectif estimé à 150 ont répondu et 54 questionnaires sont utilisables.
- L'échantillon est composé de 47 femmes et 7 hommes, qui se répartissent dans toutes les tranches d'âge.
- 8 DR sur 28 n'ont pas répondu. L'une d'entre elles a élaboré un document figurant dans le corpus des productions analysées.
- 41 personnes utilisent l'écriture égalitaire, 9 ne l'utilisent pas et il s'agit d'un projet pour 4 d'entre elles.
- Parmi les 41 utilisateurs-trices, 14 appliquent l'écriture égalitaire uniquement dans les noms de métiers et 27 dans les noms de métiers et le corps du texte. Souvent, l'écriture égalitaire ne concerne qu'une publication ou parfois, elle n'est appliquée qu'aux chapeaux.
- 5 DR s'engagent dans une application à l'ensemble des documents papier. Il semble que sa mise en œuvre soit plus complexe dans les documents web.

### **4.2 Les réponses au questionnaire**

- Une sensibilisation et/ou une formation à l'égalité entre les filles et les garçons semble entraîner l'utilisation de l'écriture égalitaire. C'est l'hypothèse que nous souhaitons vérifier.

- Parmi les 43 personnes sensibilisées et/ou formées, 36 utilisent l'écriture égalitaire.

- Un peu moins de la moitié des personnes non sensibilisées et non formées (soit 11 personnes) utilisent cette écriture.

L'échantillon analysé fait émerger une corrélation entre l'utilisation de l'écriture égalitaire et le fait d'avoir suivi une formation à l'empreinte du genre en orientation et aux effets du masculin générique sur les représentations mentales. Cependant, la surreprésentation des utilisatrices et des utilisateurs de cette écriture dans l'échantillon limite la portée de ce résultat.

Notons que les 5 DR engagées sur la question ont toutes au sein de leur équipe une rédactrice formée à l'égalité entre les filles et les garçons dont certaines ont suivi le séminaire animé par Françoise Vouillot en février 2013.

- La quasi-totalité des non utilisateurs-trices ignore la préconisation de la Convention concernant le langage épïcène :

- 30 utilisateurs-trices sur 41 connaissent la Convention et indiquent qu'elle a fait l'objet d'un débat en comité de rédaction.

- 8 non utilisateurs-trices sur 9 ne la connaissent pas et indiquent qu'elle n'a pas fait l'objet d'un débat en comité de rédaction.

- Il faut noter que le quart des utilisateurs-trices sont dans cette situation.

- Le lien entre l'utilisation de l'écriture égalitaire et ses effets sur les représentations mentales des métiers n'est pas toujours établi.

- 8 non utilisateurs-trices sur 9 ignorent ou ne se prononcent pas sur l'existence d'un lien entre écriture égalitaire et projection vers un métier atypique de sexe. Il est plus surprenant de constater que près d'un tiers des utilisateurs-trices répond "non" ou "je ne sais pas" à cette question.

Le point de vue de ces utilisatrices sont peut-être représentatifs :

*"Honnêtement, je ne sais pas. J'étais partisane de la théorie "on n'a pas besoin du langage épïcène pour se projeter". Mais les études que l'on m'a montrées semblent démontrer l'inverse. Si c'est dans l'intérêt de l'égalité, je me range aux avis d'expert-e-s". (DR7).*

*"Je ne suis pas certaine que cela soit le plus déterminant dans les changements qu'on attendrait mais c'est aussi symbolique ; et le symbolique, ce n'est pas rien !" (DR 20).*

- Toutes ou presque prennent en compte la dimension égalité des filles et des garçons. Cette prise en compte se traduit par le choix des témoignages.

- 53 rédacteurs-trices veillent à équilibrer les témoignages de femmes et d'hommes.

- 44 rédacteurs-trices veillent à montrer des modèles de filles et de garçons ayant fait des choix « atypiques ». Ils sont moins nombreux-euses, 36, à faire apparaître des témoignages de personnes des deux sexes, quel que soit le secteur, comme le montrent les réponses aux questions suivantes :

On remarque que les non utilisateurs-trices prennent très majoritairement en compte la dimension égalité filles-garçons dans leurs documents (8/9) et sont très engagés-es dans les pratiques égalitaires liées aux témoignages. Le langage n'est pas perçu comme un outil permettant d'enrichir les représentations sur les métiers. Une rédactrice (DR2, document sur la filière équine) indique dans le mail accompagnant son questionnaire : *"Je pense que la sensibilisation à l'égalité des filles et des garçons doit passer par autre chose que par le langage".*

- La moindre lisibilité du texte et la complexification du travail de rédaction entraînée par l'utilisation de l'écriture égalitaire sont soulignées par une majorité de personnes.

Les commentaires suivants en témoignent

*« Essentiel mais pas idéal, un peu lourd », (DR 12), « Bien que nécessaire pour faire bouger les lignes, cette façon de rédiger est lourde et rend la lecture difficile... », (DR 14), « Même si je l'adopte par principe, je le trouve très difficile à utiliser. Je me pose la question de l'utiliser pour des textes à destination de publics qui peuvent avoir des difficultés de lecture (SEGPA, par exemple) », (DR 10)*

Une rédactrice nuance : *« C'est une habitude à prendre, un entraînement », (DR3).*

- Les réponses témoignent de "l'insécurité linguistique" des utilisateurs-trices.

En paraphrasant l'expression de Anne-marie Houdebine Gravaud, on pourrait dire que 14 utilisateurs-trices sont dans une situation d'insécurité linguistique, notamment au regard du « masculin qui l'emporte sur le féminin ».

- *« Normalement, dans la langue française, le masculin l'emporte », (DR7).*

- *« Il remet en question la grammaire et je ne sais plus comment accorder dans les documents. Les tirets nuisent au bon déroulement de la lecture et dispersent l'attention. On est davantage porté à corriger des erreurs éventuelles qu'à se porter sur la signification des propos » (DR8)*

- *« Intéressant mais particulièrement lourd : augmente considérablement le nombre de signes, complique la lecture et va à l'encontre de la langue française (le masculin l'emporte sur le féminin : ce n'est pas parce qu'un terme est au masculin qu'il ne concerne que les sujets de sexe masculin ». (DR 8).*

- Les freins techniques à la mise en œuvre de l'écriture égalitaire sont liés à une méconnaissance des outils et à un déficit d'accompagnement.

- Au total, 44 personnes sont demandeuses d'un accompagnement technique, 21 d'entre elles souhaiteraient bénéficier d'un guide d'aide à la rédaction et 23 d'entre elles d'une formation et d'un guide d'aide à la rédaction.

- Plusieurs personnes déplorent l'absence d'une liste de noms de métiers féminisés. Le guide de l'Inalif n'est pas connu, pas plus que les guides de rédaction « épïcène » des pays francophones. Le manque de cadrage national est également évoqué à plusieurs reprises.

- Les freins idéologiques sont liés au manque supposé d'effet de ce langage sur les inégalités entre les filles et les garçons.

Une rédactrice indique dans le mail accompagnant son questionnaire : *"Je pense que la sensibilisation à l'égalité des filles et des garçons doit passer par autre chose que par le langage".* Dans son questionnaire, elle précise : *"Auparavant, nous mettions systématiquement des encarts sur l'égalité des filles et des garçons dans tous nos guides, jusqu'à ce que nous trouvions que c'était contre-productif et qu'il valait beaucoup mieux des messages par l'expérience (montrer à travers des photos ou des parcours vécus que les filles comme les garçons peuvent réaliser leur projets) »,* (DR 2).

Une autre non-utilisatrice précise : *"Je ne sais réellement pas si le fait d'adopter un tel langage pourrait changer les choses car si on l'utilise à l'écrit, quand est-il de l'expression orale sur le nom de métiers ?"* (DR1)

C'est un point de vue partagé par une rédactrice utilisatrice de la FNM

*« Un langage reste un langage. Ce n'est pas en féminisant les métiers ou autres que nous allons casser les stéréotypes sachant que certains métiers ne s'écrivent déjà pas de la même façon au masculin et au féminin (sage-femme/maïeuticien) et que d'autres sont épïcènes (...). Le plus important est de parler de compétences qui sont, elles, transposables à une femme ou à un homme »,* (DR 21).

Et par une de ses collègues :

*« Certains métiers sont épïcènes. Pour ceux qui ne le sont pas, la féminisation ou la masculinisation rend le métier parfois incompréhensible. Exemple : Un élève (même garçon) va plus facilement comprendre ce que représente le métier de sage-femme que celui de maïeuticien. De même, je vois mal une fille parler de sa formation pour devenir « agente » d'entretien. Et je trouve ahurissant d'en arriver à modifier les abréviations (PDGère). Un intitulé reste un intitulé, il faut plutôt rendre les tâches égalitaires, créer des descriptifs de formation compréhensibles par tous (et toutes) et sans porte-à-faux ». (DR 21)*

## Chapitre 5 : Conclusion

En articulant les travaux issus du champ d'études genre et langage avec les modèles théoriques sur la construction des choix d'orientation différenciés des adolescents-es, il est apparu que l'écriture égalitaire appliquée aux documents d'information sur les études et les professions destinés aux jeunes, contribue à enrichir les représentations des élèves et à rendre pensables les métiers considérés comme relevant de « l'autre sexe ».

L'analyse des cinq productions de notre corpus montre que ces dernières comportent des stéréotypes sexistes. En effet, elles semblent renforcer les représentations des élèves selon lesquelles il y a " des métiers plutôt pour les femmes " : hôtesse, esthéticienne... et « des métiers plutôt pour les hommes » : responsable de..., capitaine, cavalier de la garde républicaine, ingénieurs .... En présentant exclusivement des hommes aux postes à responsabilités, exerçant des métiers de prestige et d'autorité, et des femmes dans les fonctions de médiation sociale, ces documents

renforcent les stéréotypes selon lesquelles les hommes seraient « naturellement » doués d'autorité et compétitifs, tandis que les femmes seraient « naturellement » attentives aux besoins des autres.

L'usage du féminin pour dénommer ou décrire des métiers très majoritairement exercés par des femmes (secrétaire, esthéticienne...) contribue également à les renforcer (*Le quotidien de la secrétaire varie selon qu'elle exerce chez un notaire, un architecte, dans un cabinet d'avocats ou une PME du bâtiment... Les postes de secrétaire (ou assistante) de direction comportent des responsabilités plus larges. Il s'agit de seconder un dirigeant ou un chef de service en le déchargeant de tous les aspects administratifs*, extrait de la fiche métier nationale, en ligne sur onisep.fr)

L'usage du masculin générique contribue à renforcer ces stéréotypes. Le cas des cavalières, présentes dans les activités de loisirs mais absentes de la compétition, dans le document consacré aux métiers du cheval, est exemplaire.

L'usage du masculin générique dans certaines expressions (le travail des hommes, la gestion des hommes...) contribue à renforcer la vision androcentrée de la société ou du métier décrit.

La majorité des personnes de notre échantillon indique prendre en compte l'égalité entre les filles et les garçons. Que leurs documents renforcent des stéréotypes sexistes échappe donc probablement à leur conscience. On peut faire ici un parallèle avec le fait que la majorité des enseignants-es ne repère pas les stéréotypes présents dans les manuels scolaires, comme l'a montré une étude commanditée par la Halde en 2008.<sup>20</sup> L'inégale représentation des femmes et des hommes dans les documents peut être interprétée comme un reflet de la division sexuée du marché du travail. La vision réductrice des rôles de sexe présentés dans les documents n'est pas perçue comme telle. Pour les non-utilisateurs-trices, la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans les documents se traduit par le choix des témoignages et des photos mais ne passe pas par le langage. Les personnes qui n'utilisent pas l'écriture égalitaire ignorent les préconisations de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en matière de langage épicène. Les effets de l'écriture égalitaire sur les représentations mentales des métiers ne sont pas connus des non-utilisateurs-trices ainsi que d'une partie non négligeable des personnes qui pratiquent cette écriture. Des répondantes, utilisatrices et non-utilisatrices, ont par ailleurs exprimé leurs doutes sur la capacité de cette écriture à remettre en cause les inégalités entre les filles et les garçons.

Le troisième axe de la convention recommande de veiller à exclure tout stéréotype sexiste dans l'information délivrée sur les métiers et les filières de formation. La convention prévoit des formations à l'égalité et à la déconstruction des stéréotypes sexistes dans le cahier des charges de la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Cette convention indique également que les personnels de direction, d'éducation et d'orientation et les corps d'inspection devraient être formés dans le cadre de la formation continue.

Une formation à l'empreinte du genre en orientation et aux effets du langage sur les représentations mentales des métiers permettrait de repérer les stéréotypes dans nos documents et de susciter un questionnement sur les pratiques. L'écriture égalitaire y gagnerait-elle du terrain ? C'était l'hypothèse que nous souhaitions vérifier. L'échantillon analysé fait émerger une corrélation entre l'utilisation de cette écriture égalitaire et le fait d'avoir suivi une formation à l'empreinte du genre en orientation. Cependant, la surreprésentation des utilisatrices et des utilisateurs de cette écriture dans l'échantillon limite la portée de ce résultat.

Les difficultés techniques doivent également être prises en considération. Quand la volonté d'utiliser les noms de métiers au masculin et au féminin est présente, elle se heurte parfois aux obstacles

---

<sup>20</sup> SINIGAGLIA- AMADIO Sabrina, WAGNER Anne-Lorraine, SHOENENBERGER Sandrine, TISSERANT Pascal, in « les stéréotypes liés au genre dans les manuels scolaires », rapport sur La place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires, La Halde, 2008

imaginaires décrits par Anne-Marie Houdebine-Gravaud et aux difficultés techniques, qui sont bien soulignées par les rédacteurs et les rédactrices. Un guide d'aide à la rédaction pour outiller les équipes est d'ailleurs souhaité par un grand nombre de répondants-es.

Si la formation, des rédacteurs-trices et de l'encadrement, paraît nécessaire, elle n'est probablement pas suffisante. Comme l'a montré Claudie Baudino pour la féminisation des noms de métiers, « rédiger épïcène » ou « écrire égalitaire » est un choix politique au service de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il apparaît que les quatre leviers pour l'adoption de l'écriture égalitaire sont la convention, la formation, les outils techniques et la volonté politique de l'encadrement.

# TITRE III REGLES ET TECHNIQUES DE REDACTION

## Chapitre 1 : les sources

Les règles pratiques suivantes s'inspirent de l'ouvrage *Avoir bon genre à l'écrit : Guide de rédaction épïcène*, réalisé par Pierrette Vachon-L'Heureux, linguiste à l'OQLF et Louise Guénette. Ce guide a été publié par l'Office québécois de la langue française en 2008.

Plusieurs guides francophones d'aide à la féminisation ont été publiés. Le Québec a joué un rôle précurseur en ce qui concerne le débat sur la féminisation des noms de métiers. La proximité des féministes américaines et la volonté de préserver le français des américanismes n'y sont probablement pas étrangères. Les méthodes de rédaction consistaient alors à utiliser des raccourcis typographiques et à répéter les formes masculines et féminines tout au long du texte. Cette forme d'écriture alourdie cristallisait bien souvent les résistances. Depuis quelques années, les guides ont recours à la rédaction dite « épïcène » qui établit un juste équilibre de la représentation des femmes et des hommes, au sein de textes lisibles et intelligibles.

## Chapitre 2 : définitions

Un **texte épïcène**, selon l'Office québécois de la langue française, est un texte qui met en évidence de façon équitable la présence des femmes et des hommes.

L'adjectif **épïcène** (ex. nom épïcène, adjectif épïcène, pronom épïcène) signifie « qui conserve la même forme au masculin et au féminin » (ex : élève, titulaire, spécialiste, capable, responsable...).

- Au singulier, les termes **épïcènes** sont accompagnés des articles **la** et **le** ou **un** et **une**.
- Les noms anglais de métier (webdesigner, data analyst...) sont considérés comme épïcènes.
- Le recours aux mots épïcènes au pluriel est désormais une pratique bien établie en rédaction non sexiste, pour sa concision. Cela s'explique peut-être par la grande fréquence de ces mots en français : 35 % des noms communs de personne et 43 % des adjectifs ont la particularité d'être épïcènes.

Un **doublet** est l'ensemble formé par la répétition des emplois féminin et masculin

Exemples : la candidate et le candidat, les professeurs et professeures, le directeur ou la directrice, les directrices ou les directeurs, ceux et celles, il ou elle.

La **lisibilité** caractérise le fait qu'un texte soit facilement déchiffrable visuellement.

L'**intelligibilité** caractérise le fait qu'un texte soit compréhensible, accessible.

## Chapitre 3 : Conseils et techniques de rédaction épïcène

- **Abandonner la mise au masculin habituelle du texte.**

- **Abandonner la mise au féminin du texte pour les métiers très majoritairement exercés par des femmes.**

- **Rédiger épïcène, dès le départ.**

- **Ne pas avoir recours à la note explicative pour justifier l'emploi du masculin générique.**

Exemple de note à éviter : « Le masculin est utilisé dans le texte pour désigner autant les hommes que les femmes. »

**- Proscrire l'usage de la mention (H/F)**

- **Utiliser toute la gamme des procédés disponibles** : formulation neutre et féminisation lexicale (détaillées plus loin).

On veillera toutefois à ne pas dépersonnaliser le texte ni à le rendre imprécis. Un texte épïcène lisible et intelligible peut contenir des marques explicites des deux genres dans le respect des pratiques relatives à la féminisation syntaxique.

- **Eviter d'utiliser les expressions toutes faites** (la gestion des hommes, l'homme de la situation,...) où le masculin générique conduit à conforter la vision androcentrée de la société ou d'un métier.

- **Évaluer la pertinence du recours aux marques de genre** et utiliser au besoin des tournures qui n'évoquent pas explicitement qu'il s'agit d'hommes ou de femmes (voir premier procédé : formulations neutres) ou en utilisant la forme au masculin pluriel du terme.

- Les mots suivants peuvent être utilisés au masculin générique pluriel sans que cela nuise à la représentation équitable des femmes et des hommes : les employeurs, les recruteurs, les fournisseurs, les visiteurs, les exposants...

Attention cependant à la façon dont ils sont répartis dans le texte. Leur utilisation dans la phrase suivante "*La secrétaire travaille avec les fournisseurs, les visiteurs et les exposants*", donne l'impression d'un contexte professionnel uniquement peuplé d'hommes.

- Les mots suivants sont à utiliser au masculin ou au féminin selon qu'il apparaît pertinent ou non de rendre visibles les deux sexes : les boursiers, les bacheliers, les diplômés, les étudiants, les apprentis... Utilisé au singulier, on préfère l'utilisation des deux genres grammaticaux.

Exemples :

*·Selon le Cereq, les diplômés de l'enseignement supérieur s'insèrent rapidement dans la vie professionnelle.*

*·Les jeunes diplômés-es en informatique s'insèrent rapidement dans la vie professionnelle.*

*·Dans le second exemple, il apparaît pertinent de mentionner la place des femmes dans un secteur où elles sont peu nombreuses.*

*·Les bacheliers doivent s'inscrire sur APB pour formuler leur vœux d'orientation.*

*·Les bacheliers et les bachelières de la filière STI2D ont accès à un large éventail de poursuites d'études.*

*·Un bachelier ou une bachelière L peut intégrer une classe prépa.*

*·Les étudiants en situation de handicap doivent contacter l'université dès le mois de janvier.*

*·Les étudiantes et les étudiants de Lettres modernes présentent le tutorat aux élèves de terminale.*

*·Les apprentis partagent leur temps entre le CFA et l'entreprise.*

*·L'apprenti-e perçoit une rémunération calculée en fonction...*

### - Faire bon usage des raccourcis typographiques

La plupart des guides recommandent de pratiquer avec modération l'utilisation des raccourcis typographiques, tout en reconnaissant qu'ils sont particulièrement utiles quand on veut faire court. Les avis divergent sur les formes à utiliser mais tous s'accordent à déconseiller l'emploi de la barre oblique et celui des parenthèses perçues comme minorant le *e* qu'elles contiennent et partant tout le genre féminin symboliquement contenu dans ce *e*.

"L'égalité s'écrit, le guide de rédaction épïcène du canton de Vaud", propose d'utiliser des points surélevés (dits aussi médians) ou des traits d'union lorsqu'on a affaire à des mots dont les variantes féminine et masculine ne se distinguent que très légèrement sur le plan phonique, voire uniquement sur le plan orthographique.

·*Un-e enseignant-e se trouvera en permanence au bord du bassin.*

·*L'attaché-e de presse ...*

·*Le traducteur ou la traductrice transpose un texte d'une langue dans une autre.*

Le point surélevé à l'avantage d'être neutre sur le plan typographique. Cependant, son usage semble peu répandu et il n'est pas utilisé dans les documents de l'Onisep. Le recours au trait d'union paraît plus adapté, en évitant de le doubler au pluriel.

Ecrire *Les étudiants-tes* ou *Les étudiants-es* plutôt que *Les étudiant-e-s*

Notons que dans la collection Parcours de l'Onisep, la féminisation des noms de métiers se traduit graphiquement de la manière suivante :

**Technicien/ne méthodes** (page 56, Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale, 2013).

## Chapitre 4 : Les formulations neutres

### - Utiliser les noms neutres

Nom collectif (*le personnel*), nom de fonction (*la direction*) et nom épïcène (*le ou la responsable*).

### - Utiliser les noms épïcènes au pluriel

*Les bibliothécaires* plutôt que *la bibliothécaire* ou *le bibliothécaire* ou *le ou la bibliothécaire*.

### - Utiliser des adjectifs épïcènes

*Une candidate* ou *un candidat* apte plutôt que *une candidate* ou *un candidat* qualifié.

### - Utiliser des pronoms épïcènes

*Personne* plutôt que *aucun participant* ni *aucune participante*.

### - Utiliser des tournures impersonnelles

Exemples :

·*Le chaudronnier ou la chaudronnière doit être robuste car il ou elle travaille debout et déplace des charges importantes avec ou sans appareils de manutention.*

·*Il est recommandé d'être robuste car le chaudronnier ou la chaudronnière travaille debout et déplace des charges importantes avec ou sans appareils de manutention.*

·*L'employé ou l'employée de commerce alimentaire doit entretenir les locaux.*

·*L'entretien des locaux fait partie de son travail.*

·*Dans un institut de beauté, elle participe à la vente des cosmétiques et peut être chargée du réassortiment du magasin.*

·Dans un institut de beauté, ses activités peuvent aussi comprendre la vente des cosmétiques et le réassortiment du magasin.

#### - Utiliser les verbes à l'infinitif

·Le chef ou la cheffe de projet informatique supervise la conception de la solution informatique la plus adaptée à la demande des clients. A partir de leurs besoins, il ou elle élabore un cahier des charges. Il ou elle contrôle la qualité des développements, veille au respect des délais et des coûts. Il ou elle communique le compte-rendu opératoire (reporting), à sa hiérarchie et à ses clients. (397signes).

·Le chef ou la cheffe de projet informatique supervise la conception de la solution informatique la plus adaptée à la demande et aux besoins du client. Ses activités consistent à élaborer un cahier des charges, contrôler la qualité des développements, veiller au respect des délais et des coûts et à communiquer le compte-rendu opératoire (reporting), à sa hiérarchie et à son client. (382 signes).

#### Utiliser les noms plutôt que les adjectifs

Sur les chantiers, la maçonne ou le maçon doit être prudent.

Sur les chantiers, le maçon ou la maçonne doit faire preuve de prudence.

### Chapitre 5 : La féminisation syntaxique

#### - Utiliser la dénomination féminine et masculine des noms de métiers

Pour savoir comment former les noms de métiers au féminin et au masculin, on peut se référer au guide de l'Inalf. Notons cependant que ce guide, qui date de 1999, n'a pas été réédité depuis. Ses préconisations ne tiennent donc pas compte de l'évolution des usages. En voici un exemple.

#### *La cheffe doit s'imposer*

Le guide de l'Inalf signale que la solution de l'épicénie a été retenue pour les quelques rares cas de noms masculin se terminant par une consonne dont la féminisation est ressentie comme difficile, en raison de la dévalorisation que cette forme semble entraîner. Le guide propose d'écrire "*une chef*", signale que la forme *cheffesse* est familière et péjorative et note qu'en Suisse, on écrit aussi *cheffe*.

Nous avons voulu savoir quelle est la dénomination professionnelle utilisée pour désigner des femmes qui exercent ce type de fonction au ministère des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Le Journal Officiel n°0117 du 21 mai 2014 publie "Un avis de vacance d'un emploi de *chef de service*" dans ce ministère.

L'avis de vacance décrit les activités des *chef(fes) de service* : *le ou la titulaire de l'emploi offert assure la responsabilité... Il ou elle doit posséder les qualités nécessaires...* Cette offre d'emploi ministérielle s'affranchit de la règle de l'Inalf en ce qui concerne la féminisation de ce nom de métier et utilise l'écriture épïcène recommandée par la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons et les hommes et les femmes dans le système éducatif.

Plusieurs DR ne suivent pas cette règle qui rend les femmes invisibles aux postes de responsabilité, notamment dans les sommaires et les titres de fiches métiers, où le nom de ce métier est souvent utilisé sans déterminant.

### - Respecter les pratiques relatives à l'utilisation du doublet

L'ordre du doublet est libre : masculin ou féminin en premier. Dans un même texte, l'ordre du doublet peut varier, si le type de texte le permet.

Le déterminant (et l'adjectif, s'il y a lieu) est répété ou non devant les noms pluriels formant le doublet (ex. *les conseillers et les conseillères* ou *les conseillers et conseillères*; *toutes les professeuses et tous les professeurs* ou *tous les professeurs et professeuses*, moins lourd).

- Le déterminant est obligatoirement répété devant les noms singuliers formant le doublet (ex. *la conseillère* ou *le conseiller*, *le chargé* ou *la chargée de cours*).

- Les noms épïcènes (ex. secrétaire, psychologue, chimiste, collègue) ne sont pas obligatoirement répétés; si le nom épïcène n'est pas répété, c'est le déterminant qui le sera (ex. *la secrétaire* ou *le secrétaire* ou, moins lourd, *la ou le secrétaire* ou *le ou la secrétaire*).

### - Respecter les pratiques relatives aux doublets formés de noms composés

On répète obligatoirement les noms et adjectifs entrant dans la formation d'un titre, en particulier quand ils ne sont pas épïcènes (ex. *les ingénieures forestières et les ingénieurs forestiers*, *les adjoints administratifs et les adjointes administratives*, *le secrétaire général* ou *la secrétaire générale*, *les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux*, *les éducateurs spécialisés et les éducatrices spécialisées*, plutôt que *les ingénieurs forestiers et forestières* ou *les ingénieures et ingénieurs forestiers*, etc.);

Dans un souci de gain de place, on peut écrire *les ingénieures et les ingénieurs chimistes*, *les conseillers* ou *les conseillères juridiques*, plutôt que *les conseillers juridiques et les conseillères juridiques*, *les ingénieures chimistes et les ingénieurs chimistes*.

On répète obligatoirement les deux parties d'un titre formé de deux noms soudés par un trait d'union (ex. *les analystes-programmeuses et les analystes-programmeurs*, *les secrétaires-trésorières et les secrétaires-trésoriers*, *les experts-comptables et les expertes-comptables*, *un arpenteur-géomètre* ou *une arpenteuse-géomètre*, plutôt que *les programmeuses et programmeurs-analystes*, etc.);

Pour éviter toute lourdeur, on peut ne pas répéter le complément du nom introduit par une préposition (ex. *les conseillères et les conseillers d'orientation-psychologue*, *un chargé* ou *une chargée de projet*, moins lourd que *les chargées de projet et les chargés de projet*, *les conseillers d'orientation-psychologues* et *les conseillères d'orientation-psychologue*).

### L'accord grammatical

- Vérifier l'accord du verbe lorsque le sujet est un doublet :

*Le doctorant* ou *la doctorante* *devra...* (noms singuliers unis par *ou* : accord au singulier).

*Les doctorants* ou *les doctorantes* *devront...* (noms pluriels unis par *ou* : accord au pluriel).

*Le doctorant* et *la doctorante* *devront...* (noms singuliers unis par *et* : accord au pluriel).

*Les doctorants* et *les doctorantes* *devront...* (noms pluriels unis par *et* : accord au pluriel).

- Pour l'accord de l'adjectif et du participe, on suit généralement les règles habituelles du français. L'accord se fait souvent au masculin pluriel pour les mots qui se rapportent au féminin et au masculin dans la phrase. C'est le procédé le plus concis.

(ex. *la candidate* ou *le candidat étranger*, *les candidates* et *candidats étrangers* moins lourds que *la candidate étrangère* ou *le candidat étranger*, *les candidates étrangères* et *candidats étrangers*); cette pratique respecte les règles d'accord habituelles du français (ex. *les chaises* (f) et *les bureaux* (m) rangés).

### **Employer les pronoms de reprise de manière appropriée**

Après avoir employé les formes masculine et féminine d'un substantif, on a généralement recours au pronom masculin pluriel.

*·Les expertes et les experts en sécurité informatique mettent en place des procédures dont ils expliquent l'importance au personnel de l'entreprise.*

On peut les répéter quand les deux genres grammaticaux n'ont pas été explicitement désigné ou pour d'autres raisons :

*·Les élèves de 3<sup>ème</sup> 3 ont participé au concours Les Olympes de la Parole. Tous et toutes ont travaillé avec leur professeure...*

*·Les étudiants bénéficient d'une formation à la pointe et peuvent être associés aux travaux des laboratoires partenaires. Celles et ceux qui s'intéressent à la recherche trouveront facilement à faire des stages.*

*·Les éducateurs et les éducatrices de jeunes enfants stimulent les potentialités intellectuelles, affectives et artistiques des petits /.../. Ils ou elles repèrent les éventuels /.../*

## Chapitres 5 : Des exemples de ré-écriture égalitaire

### **DUT Informatique** (chapeau de la fiche diplôme nationale)

Ce DUT forme des assistants ingénieurs et des chefs de projet en informatique de gestion et en informatique industrielle. Immédiatement opérationnels en développement logiciel et matériel, ils participent à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques en fonction des cahiers des charges qui leur sont soumis. Ils sont capables de répondre aux besoins des entreprises en matière d'administration de réseaux, de conception et de réalisation de programmes, d'assistance technique, de gestion de bases de données...

Au fil des années, le titulaire du diplôme peut exercer les fonctions de spécialiste méthodes, d'architecte réseau, de développeur-intégrateur de sites Internet ou de bases de données, de responsable bureautique, de technico-commercial, de spécialiste de systèmes d'imagerie (télédétection, télémédecine, vision par ordinateur).

871 signes

### **DUT Informatique (exemple de ré-écriture)**

Ce DUT forme des assistants-es ingénieurs-es et des chefs ou cheffes de projet, en informatique de gestion et en informatique industrielle. Ils ou elles participent à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques en fonction des cahiers des charges fournis. Immédiatement aptes au développement logiciel et matériel, ils ou elles répondent aux besoins des entreprises en matière d'administration de réseaux, de conception et de réalisation de programmes, d'assistance technique, de gestion de bases de données.

Avec de l'expérience, les métiers suivants sont accessibles : spécialiste méthodes, architecte réseau, développeur-intégrateur ou développeuse-intégratrice de sites Internet ou de bases de données, responsable bureautique, technico-commercial-le, spécialiste de systèmes d'imagerie (télédétection, télémédecine, vision par ordinateur).

874 signes

### **DUT génie biologique, option agronomie**

Formés à l'amélioration des conditions de production en agriculture, élevage et gestion des sols, les techniciens supérieurs en agronomie sont capables de conseiller les exploitants agricoles et leurs regroupements ou représentants.

Ils peuvent travailler dans une entreprise de développement ou de production de produits phytosanitaires, d'engrais, de semences, etc. Ils peuvent également être recrutés par un laboratoire de recherche appliquée (INRA, CNRS, ...) ou en production agroalimentaire, où ils contrôlent la qualité des produits à tous les stades de la fabrication. Enfin, ils peuvent exercer des fonctions technico-commerciales.

639 signes

### **DUT génie biologique, option agronomie (exemple de ré-écriture)**

Grâce à leur formation axée sur l'amélioration des conditions de production en agriculture, élevage et gestion des sols, les techniciens ou les techniciennes supérieurs-es en agronomie sont capables de conseiller les responsables d'exploitation agricole et leurs regroupements ou représentants.

Les titulaires de ce diplôme exercent dans les entreprises de développement ou de production de produits phytosanitaires, d'engrais, de semences..., ainsi que dans les laboratoires de recherche appliquée (INRA, CNRS) ou en production alimentaire, pour contrôler la qualité des produits à tous les stades de la fabrication. Les fonctions technico-commerciales leur sont également ouvertes.

682 signes

**Esthéticien-cosméticien, esthéticienne-cosméticienne** (extrait de la fiche métier nationale, chapitre sur les compétences requises). La version en italique est la version ré-écrite.

### Compétences requises

#### Expertise et doigté

Cette professionnelle de la beauté se tient régulièrement au courant des innovations en matière de techniques de soins et de cosmétiques. Elle a suffisamment de doigté pour rendre indolores les épilations et procurer la sensation de bien-être recherchée par les clients. Attentive et adroite, elle manipule avec précaution le matériel et les produits afin de ne rien renverser et de ne pas brûler les clients. 409 signes

#### *Expertise et doigté*

*Spécialiste de la beauté, l'esthéticienne-cosméticienne ou l'esthéticien-cosméticien se tient régulièrement au courant des innovations en matière de techniques de soins et de cosmétiques. Il faut faire preuve de doigté pour rendre indolores les épilations et procurer la sensation de bien-être recherchée par les clients. L'habileté manuelle s'avère indispensable pour manipuler avec précaution le matériel et les produits afin de ne rien renverser et de ne pas brûler les clients. 482 signes*

#### Psychologie et délicatesse

Le choix d'un produit ou d'un soin passe toujours par une étude personnalisée des besoins de la cliente. Pour la mettre en confiance et l'encourager à dévoiler un peu de son intimité, l'esthéticienne-cosméticienne doit faire preuve d'un minimum de psychologie et de délicatesse. Elle sait écouter sans critiquer. Le contact humain est une qualité essentielle. 358 signes

#### *Psychologie et délicatesse*

*Le choix d'un produit ou d'un soin passe toujours par une étude personnalisée des besoins des clients. Pour les mettre en confiance et les encourager à dévoiler un peu de leur intimité, l'esthéticienne-cosméticienne ou l'esthéticien-cosméticien doit savoir écouter sans critiquer et faire faire preuve d'un minimum de psychologie et de délicatesse. Le sens du contact humain est essentiel. 388 signes*

#### Une présentation soignée

Présentation impeccable et maquillage soigné s'imposent chez l'esthéticienne-cosméticienne. En effet, son aspect physique est la première image qu'elle offre de la qualité de son travail. La station debout étant la règle, mieux vaut, par ailleurs, bénéficier d'une bonne résistance physique. 289 signes

#### *Une présentation soignée*

*L'aspect physique étant la première image de la qualité du travail offert, une présentation impeccable et soignée s'impose. Le travail s'effectuant essentiellement debout, mieux vaut bénéficier d'une bonne résistance physique. 228 signes*

Total rédaction au féminin : 1056 signes

Total écriture égalitaire : 1098 signes



3/Connaissez-vous la préconisation de la Convention concernant le langage épiciène ? Oui  Non

4/ L'utilisation de ce langage a-t-elle-fait l'objet d'un échange en comité de rédaction ? Oui  Non   
Si oui, merci de préciser pour quel document ou type de document

5/ Utilisez-vous ce langage ? Oui  Non  C'est en projet

Si oui, vous l'appliquez :

- aux noms de métiers
- dans le corps du texte

Merci de préciser pour quel document ou type de document

Si c'est en projet, merci de préciser pour quel document ou type de document

6/ Selon vous, ce langage permet :

- aux filles de se projeter plus facilement dans l'exercice d'un métier « masculin » Oui  Non  Je ne sais pas
- aux garçons de se projeter plus facilement dans l'exercice d'un métier « féminin » Oui  Non  Je ne sais pas

7/ Selon vous, ce langage :

- rend le texte plus lisible
- rend le texte moins lisible
- n'a pas d'effet sur la lisibilité
- est grammaticalement correct Oui  Non  Je ne sais pas
- complexifie le travail de rédaction Oui  Non  Je ne sais pas
- devrait faire l'objet d'une formation
- devrait faire l'objet d'un guide d'aide à la rédaction

8/ Quels commentaires souhaitez-vous apporter sur ce langage ?

9/Pour illustrer les documents, vous veillez à équilibrer les témoignages de femmes et d'hommes :  
Oui  Non  A chaque fois que c'est possible

Si oui et à chaque fois que c'est possible :

- Vous faites apparaître des témoignages d'hommes dans les secteurs ou domaines de formation majoritairement « féminins » Oui  Non
- Vous faites apparaître des témoignages de femmes dans les secteurs ou domaines majoritairement « masculins » Oui  Non
- Quel que soit le secteur, vous faites apparaître des témoignages de personnes des deux sexes Oui  Non

10/ Prenez-vous en compte la dimension égalité des filles et des garçons dans les documents, articles... que vous rédigez ou auxquels vous participez ? : Oui  Non   
Si oui, merci de préciser pour quel document ou type de document

11/Etes-vous sensibilisé-e et/ou avez-vous suivi une formation à l'égalité entre les filles et les garçons ?  
Oui  Non   
Si oui, merci de préciser dans quel cadre (à titre individuel, dans le cadre d'engagements personnels, dans le cadre de votre formation initiale, au sein de la DR, dans le programme d'un plan de formation, lors d'un colloque...) :

Marie-Hélène Minot, Délégation régionale Onisep Picardie, [mhminot@onisep.fr](mailto:mhminot@onisep.fr)